

A photograph of a small green seedling with several leaves growing out of a clear glass jar. The jar is filled with several coins, and the scene is set against a blurred green background. The image is partially overlaid by a blue diagonal shape that contains the title text.

Charte achats responsables

Version du 4 avril 2022

1. Préambule

Cette charte définit les principes fondamentaux d'achats responsables que le Groupe Ginger s'applique et souhaite voir respecter par ses fournisseurs et sous-traitants.

La politique achats responsables du Groupe Ginger se veut forte et raisonnée. Ses équipes œuvrent chaque jour pour le respect des principes éthiques, durables et de responsabilité sociétale et environnementale.

Ce document vient compléter les engagements éthiques et RSE du Groupe Ginger.

L'objectif de cette charte achats responsables est de transmettre nos valeurs et voir s'impliquer nos partenaires dans cette même démarche.

Le groupe Ginger attend de ses fournisseurs et sous-traitants un fort investissement en matière d'achats responsables dans le respect des lois et réglementations en vigueur.

2. Nos engagements

Afin d'établir des relations commerciales de confiance avec ses partenaires, le Groupe Ginger s'engage à :

Sensibiliser et former sa Direction des Achats à la Responsabilité Sociétale et Environnementale

Cette action permettra au Groupe Ginger de tenir ses engagements en termes d'achats responsables. Elle concernera toutes personnes du service achats ayant des responsabilités dans le process de l'achat.

Sélectionner ses fournisseurs et sous-traitants

En s'attachant à les choisir de manière équitable et impartiale ; ainsi toutes les entreprises consultées devront avoir le même niveau d'informations.

En exposant clairement nos critères pour le choix du « mieux disant ». Pour ce choix il sera pris en compte les axes RSE dans lesquels le fournisseur s'engage, et notamment i) la limitation des impacts environnementaux générés par ses activités ii) son engagement dans des démarches sociétales solidaires. Ces critères représenteront un poids de 20% minimum pour un appel d'offre important.

Maintenir des relations commerciales durables avec ses fournisseurs et sous-traitants

En assurant en permanence respect et équité afin de garantir une relation pérenne et intègre.



En privilégiant le dialogue et la coopération, des échanges réguliers avec ses fournisseurs et sous-traitants et en réalisant, si nécessaire, des audits sur la qualité et les conditions de production et de réalisation des biens et des services achetés par le Groupe.

En respectant le contrat, les promesses et les engagements.

En évitant de créer des situations de dépendance économique qui pourraient mettre en difficulté les fournisseurs et sous-traitants.

3. Nos attentes

Dans la continuité de nos engagements éthiques et RSE, nous attendons des entreprises fournisseurs et sous-traitants du Groupe une forte implication et le respect des principes ci-après.

De manière générale

Le fournisseur doit se conformer, pour tous les thèmes de la Charte, aux principes découlant de la Déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations Unies, des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et des Objectifs de développement durable (ONU), dans le respect de la législation et de la réglementation applicable et des stipulations contractuelles en vigueur.

Dans le domaine de la responsabilité sociétale et environnementale l'entreprise doit :

Avoir identifié et quantifié ses principales activités susceptibles de générer des impacts sur l'environnement.

Avoir mis en œuvre des actions visant à réduire son empreinte environnementale, et en particulier sa consommation énergétique, ses émissions de gaz à effet de serre, la préservation de la biodiversité, l'optimisation de sa production de déchets, leur tri et recyclage.

Garantir le respect et la protection des données et informations auxquelles elle a accès.

Etre impliquée dans une démarche d'amélioration continue dans ses propres achats responsables.

Dans le domaine de la loyauté entrepreneuriale et des conditions de travail, l'entreprise doit :

S'engager à traiter ses salariés avec respect sans discrimination, sans harcèlement et sans abus.

Garantir leur sécurité en toute circonstance et s'assurer d'un environnement de travail correct et de leur bien-être au travail.

Lutter contre le travail illégal, ne pas avoir recours à l'esclavage, au travail dissimulé, au travail des enfants ou au travail forcé.



Assurer des relations commerciales saines basées sur la libre concurrence.

Dans le domaine de la corruption et des risques, l'entreprise doit :

Adopter une vigilance accrue afin de limiter le risque de dépendance économique.

Respecter les lois et réglementations en vigueur des pays, les règles énoncées par l'Organisation internationale du Travail, ainsi que les obligations et les principes énoncés par les lois Sapin 2 et le devoir de vigilance.

Ne pas exercer d'activité dans un pays sous sanctions économiques imposées par la France, l'UE ou les Nations Unies dans leur secteur de production de biens ou de services.

Traiter l'ensemble de ses partenaires avec respect et équité, utiliser des méthodes d'achats transparentes et impartiales.

S'acquitter de toutes ses obligations de déclarations fiscales et sociales ainsi que leur règlement.

S'engager à appliquer l'ensemble de ces prescriptions pour ses activités directes, pour ses approvisionnements et sous-traitants en France et à l'international.

Dans le cas où un fournisseur, en raison de circonstances particulières, ne serait pas en mesure de respecter certaines dispositions de la Charte, il sera tenu d'en faire part au Groupe Ginger afin de convenir des mesures à mettre en œuvre.



Attestation

Je soussigné(e)..... m'engage par la présente à avoir pris connaissance de la Charte achats responsables du Groupe Ginger et à la respecter.

J'atteste être informé(e) que le Groupe Ginger pourra demander des documents justificatifs sur les différents points, faire des audits pour vérifier le respect des engagements et demander des plans d'actions pour se mettre en conformité en cas de non-respect.

J'atteste être informé(e) que le Groupe Ginger se réserve le droit de cesser toute relation avec un fournisseur ou sous-traitant qui ne respecterait pas la Charte.

Fait à :

Date :

Nom de l'entreprise :

Nom et titre du représentant :

Signature :

Cachet de l'entreprise

